

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet KILO METAUX sur la commune principale de l'AIOT 10 Rue Louis Lépine 49500 Segré-en-Anjou Bleu.

La référence de votre dossier est A-2-M8M2FS8JB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 08/12/2022 à 13h41 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- contact@kilo-metaux.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- contact@kilo-metaux.fr (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **40873012500098**

Raison sociale **KILO METAUX**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

10 RUE LOUIS LEPINE

segre

49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

Signataire

Nom : **DAVID**

Prénom : **Julien**

Qualité : **Gérant**

Adresse électronique : **contact@kilo-metaux.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 241615844**

Référent

Nom : **DAVID**

Prénom : **Julien**

Fonction : **Gérant**

Adresse électronique : **contact@kilo-metaux.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 241615844**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **contact@kilo-metaux.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **KILO METAUX**

Description des activités :

- Activité de réception de déchets non-dangereux (dangereux apportés par des producteurs initiaux) - Stockage de déchets de bois/métaux ferreux et non ferreux/papiers et cartons - L'apport des déchets apportés par les producteurs initiaux se réalise à l'intérieur du bâtiment principal (bâtiment couvert + dalle en béton) - Les stockages se font pour les matières fibreuses sous un bâtiment fermé en 3 faces (bâtiment couvert + dalle en béton) - Les stockages des métaux ferreux et non ferreux sont réalisés à l'extérieur sur dalle béton et enrobé

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée, relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **10 Rue Louis Lépine 49500 Segré-en-Anjou Bleu**

X : 410712

Y : 6739812

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2710	1-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Quantité susceptible d'être présente 5 t	DC	
2714	2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	Volume susceptible d'être présent 200 m3	D	
2713	2	Transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux	Surface de transit 700 m2	D	
2710	2-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Volume susceptible d'être présent 100 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **15**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

- eau de toiture (pluie) - eau de ruissellement (pluie) - absence d'eau de process et d'eau de nettoyage

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Pré-traitement par séparateur d'hydrocarbure sur les eaux de ruissellement

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **2**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

Pré-traitement par séparateur d'hydrocarbure sur les eaux de ruissellement

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

- production de déchets alimentaire suite à la restauration du personnel - Absence de production de déchets par l'établissement - Les déchets en transit sont traités par des filières de traitement et de recyclage dûment habilités

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Installations d'extincteurs sur le site au nombre de 12

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

planCadastralNormalise.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Capture.PNG

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
SEGRE-EN-ANJOU BLEU

Section : C
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 08/12/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - ANGERS
15bis rue Dupetit-Thouars 49047
49047 ANGERS CEDEX 01
tél. 02 41 74 53 40 -fax
sdif49.angers@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





